

La ville de Mehun-sur-Yèvre possède une richesse et une grande variété d'associations et de clubs sportifs, cela permet aux habitants de pratiquer un ou plusieurs sports leur correspondant. Cela va de la gymnastique, au tir à l'arc, en passant par le football, ou tout autre sport.

Les activités physiques et sportives occupent une place croissante et de plus en plus diversifiées dans notre quotidien.

Cette diversité a pris une importance accrue dans les clubs.

La pratique du sport doit permettre à tous, l'accès aux activités de façon adaptée selon les besoins, les aptitudes, les désirs, les possibilités et les motivations de chacun. « Le sport pour tous » constitue un enjeu qui interpelle la Municipalité de Mehun-sur-Yèvre.

La municipalité se veut attentive à l'évolution des pratiques sportives en adaptant le développement de la politique sportive aux besoins de la population mehunoise.

La politique sportive de la ville de Mehun-sur-Yèvre

La ville de Mehun-sur-yèvre joue un rôle majeur dans le sport :

- en étant présente au quotidien aux côtés des 35 associations rassemblant le 2595 licenciés sportifs.
- en ayant les missions suivantes :
 - La gestion et l'entretien des équipements sportifs
 - L'aide à la réalisation des manifestations et des évènements sportifs
 - L'accompagnement des associations sportives

La politique sportive est construite autour de six axes forts

1 – une politique d'aide au développement des clubs

➤ Objectifs

Soutenir la pratique de toutes les disciplines et le développement de l'ensemble des clubs sportifs de la commune en leur apportant une aide financière et en mettant à disposition des équipements sportifs de qualité.

➤ Moyens mis en œuvre

- Avec la participation du **comité consultatif des affaires sportives**, Attribuer une subvention annuelle en tenant compte du besoin exprimé et en conformité avec des critères d'attributions qui permettent de répartir équitablement l'enveloppe budgétaire.
- Etablir des conventions de mise à disposition d'équipements sportifs qui formalisent le partenariat entre les clubs et la ville de Mehun-sur-Yèvre.

- Mutualiser les moyens mis à la disposition des clubs pour optimiser et rationaliser l'utilisation des infrastructures sportives (Planning d'occupation)
- Avec l'**Office Municipal des Sports** :
 - Aider les clubs sportifs, pour la réalisation de leurs manifestations sportives, notamment pour l'achat de récompenses.
 - Participer à l'achat de matériels permettant d'améliorer le fonctionnement des associations sportives.

2 – une politique d'aménagement et d'entretien du patrimoine sportif de la ville

➤ Objectifs

Aménager et entretenir les infrastructures existantes qui participent à la qualité des performances des sportifs et à la pratique sportive de tous.

Poursuivre une politique d'investissement en faveur des économies d'énergie, des normes de sécurité et de l'accès aux PMR dans les équipements sportifs.

➤ Moyens mis en œuvre

Programme pluriannuel d'entretien et de réhabilitation des équipements sportifs.

Un personnel municipal qualifié (Services Techniques), et réactif lorsqu'il est sollicité pour une intervention concernant l'entretien des infrastructures sportives.

3 – une politique favorisant le développement de la pratique du sport pour tous

➤ Objectifs

Favoriser l'accès à des équipements sportifs à tous les licenciés des clubs sportifs et créer des espaces dédiés à la pratique libre.

Promouvoir le sport et ses valeurs dès le plus jeune âge à l'école en partenariat avec les associations sportives locales.

➤ Moyens mis en œuvre

Assurer une occupation optimale des équipements par la mise en place d'un planning commun aux associations sportives et aux établissements scolaires.

Implantation d'un city stade, d'une piste de skateboard et de 5 plaines de jeu afin de développer un programme d'animation riche et varié dans tous les quartiers.

Favoriser les rencontres et les échanges entre sportifs non licenciés et les associations sportives, par la mise en place d'un forum des associations.

Contribuer à la mise en œuvre de conventions de partenariat entre les associations sportives locales et l'éducation nationale.

4 – une politique de partenariat avec les dirigeants sportifs

➤ Objectifs

Associer les clubs aux manifestations organisées par la ville

S'appuyer sur le dynamisme des clubs sportifs et la grande implication des dirigeants et bénévoles dévoués et compétents.

Sensibiliser les pratiquants sur le respect des installations et de l'environnement.

➤ Moyens mis en œuvre

Associer les dirigeants sportifs dans le cadre des manifestations municipales (forum des associations, Téléthon, comité de jumelage, ...)

Mettre à l'honneur les sportifs et bénévoles méritants lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'Office Municipal des Sports

Intégrer les dirigeants sportifs pour les décisions sur les aménagements des équipements sportifs (prise en compte et analyse de tous les besoins).

Mettre à disposition des clubs sportifs nos moyens de communication : site internet, panneaux lumineux, journal municipal,....

Recenser toutes les incivilités et dégradations et rappeler les dirigeants à leurs devoirs

5 – une politique de soutien de l'animation et de l'éducation

➤ Objectifs

Soutenir l'éducation physique et sportive dans le secteur scolaire par la mise à disposition des équipements sportifs.

Offrir à tous les jeunes mehunois un programme contribuant à leur développement et à leur épanouissement.

➤ Moyens mis en œuvre

Organisation de stages et mini stages sportifs aux jeunes Mehunois à l'occasion des vacances scolaires.

Coordination d'une politique d'animation partagée avec le centre de loisirs et le service jeunesse de la ville avec l'utilisation des infrastructures sportives.

Communication au travers de nos supports : site Internet, panneaux lumineux, journal municipal,....

6 – une politique d'accompagnement événementiel

➤ Objectifs

Accueillir et organiser des événements régionaux et nationaux en liens avec les fédérations.

Offrir aux habitants des rencontres sportives dans des disciplines variées.

Permettre aux clubs sportifs mehunois de pouvoir s'engager activement dans l'organisation d'événements

➤ Moyens mis en œuvre

Solliciter les clubs mehunois à s'investir auprès de leur comité départemental, régional mais également auprès de leur fédération.

Accompagner les clubs dans l'organisation de manifestations en les soutenant financièrement (subventions exceptionnelles, prêt exceptionnel du minibus de la ville)

Accompagner les clubs dans l'organisation de manifestations en les soutenant techniquement (installations effectuées par les services techniques de la ville).

Pour le Maire,
L'adjoint délégué aux sports
Président de l'OMS,

Christian JOLY